



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, le 14/11/2022

Depuis août 2022, l'orpaillage illégal dans les Nouragues est éradiqué ! Une première dans l'histoire de la Réserve naturelle ! Mais jusqu'à quand ?

Située en Guyane française, sur les communes de Roura et de Régina-Kaw, « Les Nouragues » est la plus grande réserve naturelle nationale (RN) terrestre de France après les Terres Australes. Elle a été créée en 1995 pour protéger 105 800 hectares de forêt amazonienne. Depuis 2014, elle est cogérée par l'Office national des forêts (ONF) et le Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG). L'orpaillage illégal (extraction de l'or) est la menace principale de la réserve naturelle. Cette activité entraîne déforestation, destruction et pollution des sols et des cours d'eau. S'ajoute à cela le braconnage, la pêche illégale de subsistance, le vol de bois, l'accumulation de déchets et l'insécurité pour les équipes de la Réserve et de la Station scientifique du CNRS située en cœur de réserve.

En 2021, l'équipe de la Réserve et l'ONF, soutenus par le dispositif Harpie (Préfecture/Etat Major Orpaillage Pêche Illicites (EMOPI), Gendarmerie, Armée, Police aux frontières, Douanes, Parc amazonien de Guyane,) ont lancé et piloté une nouvelle stratégie de lutte contre l'orpaillage illégal au sein des Nouragues. En cette fin d'année 2022, nous constatons l'éradication de l'orpaillage illégal après 28 interventions pilotées par l'Unité spécialisée nature de l'ONF, de septembre 2021 à septembre 2022. Ces résultats sont fragiles avec la présence actuelle d'orpaillage clandestin aux frontières de la réserve naturelle.

Souignons avec fierté la collaboration entre l'ONF, l'Armée/3ème REI, la Gendarmerie, l'EMOPI et la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM). Espérons que les missions des prochains mois maintiendront positivement ce résultat pour permettre à la réserve de poursuivre sa dynamique pour renouer avec l'accueil du grand public et des scolaires tout en ayant une politique scientifique ambitieuse.

Les négociations financières prochaines seront décisives pour assurer la continuité de ces résultats et pour atteindre à moyen et long terme les objectifs de protection de la réserve des Nouragues. Sans crédit pérenne et soutien humain, la stratégie s'essoufflera inmanquablement en 2023.

Plus d'informations sur le site internet de l'ONF : [Orpaillage illégal en Guyane : l'ONF au cœur de la stratégie pour défendre les espaces protégés](#)

Kévin Pineau
Responsable du service Sylvétude

Tél : 06 94 24 62 85
Mél : kevin.pineau@onf.fr

541 route de Montabo
97300 Cayenne